

Bulletin des employés

4 septembre 2013



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ANNIE POPERT

DANS CE NUMÉRO

3

RESSOURCES HUMAINES ET PAIE au sujet du programme d'aide aux employés, perfectionnement professionnel et plus...

4

ADMINISTRATION GÉNÉRALE au sujet de la reconnaissance des années de service.

5

COMITÉ DIRECTEUR au sujet des écoles compatissantes.

7

ÉDUCATION AUX ADULTES et cheminement professionnel

8

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES RÉGIONALES.

9

DATES à retenir
NOUVEAUX EMPLOYÉS


Maintenant que nous avons tourné la page sur les vacances d'été, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à la commission scolaire et dans nos écoles. J'espère que vous avez passé un bel été, que vous avez pu vous reposer, que vous avez eu du plaisir à souhait et que vous avez fait le plein d'énergie pour entamer une nouvelle année scolaire.

Plus tôt cette année, le Conseil des commissaires a approuvé d'importants changements à la structure de la commission scolaire. J'aimerais vous en faire part étant donné qu'ils s'appliquent présentement dans nos opérations et notre organigramme.

Ils comprennent les principaux éléments suivants :

1. Dorénavant, tous les services de la commission scolaire relèveront directement de la directrice générale, y compris les Services éducatifs et les Opérations scolaires.
2. Le poste de directeur général adjoint fait maintenant partie

(suite à la page suivante...)



du bureau de la directrice générale. Par conséquent, la directrice générale et la directrice générale adjointe partagent les responsabilités de gestion dans le cadre d'une structure unifiée.

3. Les Services complémentaires et les technologies de l'information ont tous deux été intégrés aux Services éducatifs.

Je vous invite à jeter un coup d'œil sur la nouvelle structure de la commission scolaire, disponible sur notre site web.

Je suis persuadée qu'avec leur entrée en vigueur, ces changements contribueront à établir des lignes de communication plus claires au sein de la commission scolaire.

Ceux et celles qui étaient avec nous l'année dernière savent que Rita Novalinga a joint les rangs de la Commission scolaire Kativik en avril 2013, à titre de directrice générale adjointe.

Rita et moi partagerons toutes les responsabilités de gestion.

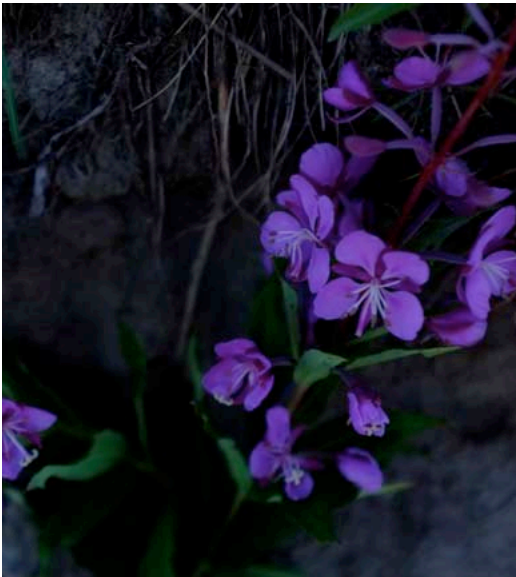
Nous avons convenu d'une division de tâches selon laquelle Rita sera responsable des services suivants : administration générale, éducation post-secondaire, ressources matérielles, entrepôt et transport.

En ce qui me concerne, je serai chargée des services suivants : opérations scolaires, services éducatifs, éducation aux adultes, finances, services techniques, ressources humaines et paie. Je travaillerai à partir de Kuujjuaq, tandis que Rita œuvrera à partir de notre bureau de Montréal.

Le Conseil des commissaires a également approuvé cette division de tâches lors de la réunion du 25 au 27 juin 2013.

Je serai très heureuse de rencontrer tous les enseignants et les directeurs d'école durant les journées pédagogiques régionales en octobre.

RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE DE LA PAIE



Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Depuis le 1^{er} juillet, la CSK a un nouveau fournisseur du PAEF : Shepell-fgi. Ce programme qui est offert aux employés de la CSK et à leur famille est 100% confidentiel. Le programme fait la promotion d'une meilleure santé et d'un meilleur bien-être grâce aux services suivants : professionnels à court terme, soutien aux familles, soutien financier, naturopathie, nutrition, conseils en santé, conseils spécialisés et programmes en ligne.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez appeler le 1-800-387-4765 ou le 1-877-338-0275 (pour personnes malentendantes).

Gestion des invalidités

À compter de septembre 2013, les employés de la CSK souffrant d'une blessure ou d'une maladie pourront bénéficier de soutien individuel de la part de spécialistes. Ce soutien est offert par la société Solutions organisationnelles inc. (SOI). De concert avec chaque employé de la CSK, leur médecin traitant et les RH, les fournisseurs de soins de santé de SOI développeront un plan d'action pour aider les employés à gérer leur congé d'invalidité et ainsi faciliter leur retour éventuel au travail.

Perfectionnement professionnel

La CSK offre du soutien à tous ses employés intéressés à des possibilités de perfectionnement professionnel. Selon la catégorie professionnelle à laquelle vous appartenez, différents types de soutien sont offerts, avec des exigences particulières. Ces derniers sont présentés en détail dans les directives administratives suivantes sur notre site web : HR-14 (enseignants), HR-15 (professionnels non enseignants) et HR-16 (employés de soutien).

Communication avec notre service

Pour de plus amples renseignements sur le service des Ressources humaines et de la paie, nous vous invitons à consulter notre site web. Lorsque vous nous communiquez directement vos demandes, veuillez vous assurer que vous utilisez votre adresse de courriel CSK officielle. De plus, pour des questions portant sur les opérations quotidiennes des écoles, veuillez envoyer une copie de toutes les communications écrites que vous nous faites parvenir à votre superviseur.

Les documents contenus dans votre dossier aux RH

La commission scolaire tient à jour un dossier personnel pour tous ses employés. Ce dossier contient les documents que vous nous avez fournis ou les communications que nous vous avons transmises. Cependant, vous devez aussi conserver une copie personnelle de tous les documents que vous nous remettez.

(suite à la page suivante...)

Absent? J'avise mon supérieur immédiat

Vous prévoyez être absent de votre travail ? Vous devez aviser votre supérieur immédiat (conventions collectives, enseignants : 5-11.01 (E4), employés de soutien : 8-7.01 (S9), professionnels : 8-4.01 (P4)).

Rendez-vous médicaux

Les rendez-vous médicaux de routine ou de soins dentaires périodiques (particulièrement si vous êtes basé au Nunavik et que vos rendez-vous ont lieu au Sud) doivent, autant que possible, être pris durant les congés réguliers prévus au calendrier scolaire.

Nous vous suggérons de planifier ces rendez-vous aussitôt que possible afin de réduire vos absences du travail, en particulier lors des périodes entourant le début et la fin des vacances scolaires.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Reconnaissance des employés qui comptent 10, 20 et 30 années de service avec la Commission scolaire Kativik

Par Kaudjak Padlayat

Par le passé, la commission scolaire envoyait un mémo annuel, demandant à chaque employé s'il se qualifiait pour recevoir une récompense pour 10, 20 ou 30 d'années de service. Les employés qui pensaient être qualifiés étaient responsables d'informer eux-mêmes le service des Relations publiques.

Cette procédure a changé en septembre 2012, lorsque le Conseil des commissaires a modifié la directive sur la reconnaissance des employés et des représentants élus (ADM-05, disponible sur le site web de la CSK).

Au début de chaque année scolaire, le service des Relations publiques demande maintenant aux Ressources humaines (RH) de lui fournir une liste des employés admissibles. Les RH identifient les employés en se basant sur les critères spécifiques détaillés dans la directive.

Le prix Evie Ikidluak, par exemple, est une oeuvre d'art offerte aux employés qui comptent 10 années de service continu avec la commission scolaire. En d'autres mots, 10 ans **sans avoir démissionné** de son poste comme employé à temps plein ou à temps partiel.

Le calcul de vos années de service sera interrompu (non pas annulé) dans les circonstances suivantes : tout congé de plus de 6 mois, une

(suite à la page suivante...)

mise à pied de moins de 24 mois et un congé d'invalidité de plus de 6 mois interrompent le service continu d'un employé. Cela signifie, par exemple, qu'un congé de 7 mois ne compterait pas comme du temps de service. Veuillez prendre note que le congé parental n'interrompt pas le service d'un employé.

Le service des Relations publiques utilise la liste d'employés admissibles qui lui est fournie par les RH et coordonne, selon le cas, la production d'une récompense et l'achat d'un certificat cadeau (aucune somme en argent comptant n'est remise aux employés). Les récompenses pour états de service sont habituellement présentées aux employés avant les vacances de Noël.

Prix :

1. Le prix Evie Ikkidluak : pour 10 ans d'états de service, l'employé reçoit une oeuvre d'art.
2. Le prix Mitiarjuk Nappaaluk : pour 20 ans d'états de service, l'employé reçoit une plaque et un certificat cadeau de 400 \$ dans un commerce sélectionné.
3. Le prix Elisapee Tukkiapik : pour 30 ans d'états de service, l'employé reçoit une plaque et un certificat de 600 \$ dans un commerce sélectionné.

Pour de plus amples renseignements sur les qualifications donnant droit à une récompense pour états de service, veuillez lire la Directive ADM-05 ou communiquer avec les Ressources humaines pour savoir combien d'années de service continu vous avez accumulées.

COMITÉ DIRECTEUR

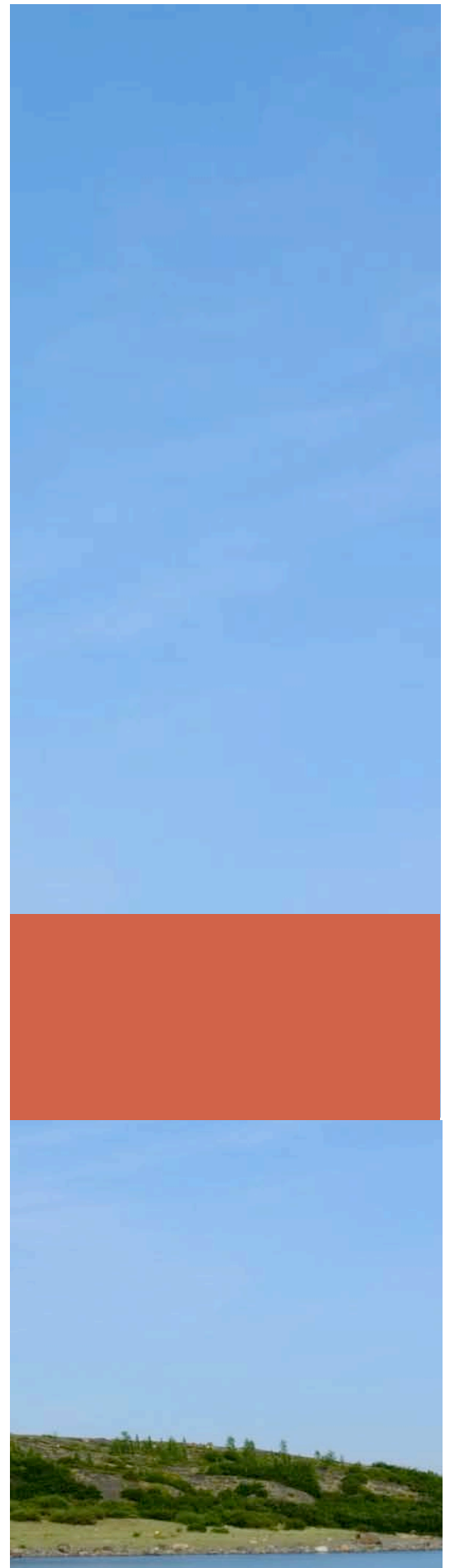
Écoles compatissantes... Cela veut-il dire que les punitions sont terminées?

Par Daisy Kwong et Luc Paquet

Oui, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de conséquences.

Comme commission scolaire, notre objectif est de doter notre personnel de ressources et d'outils qu'ils peuvent utiliser pour réviser les politiques et les procédures afin de créer un environnement d'apprentissage plus efficace. Afin de reconnaître la réalité de certaines expériences de nos élèves, le projet pilote des Écoles compatissantes cherche à sensibiliser les employés sur les répercussions des traumatismes sur le cerveau, et par

(suite à la page suivante...)





On ne peut
enseigner à
l'esprit avant
d'avoir atteint le
cœur.

conséquent sur le processus d'apprentissage et le comportement des élèves.

Nous savons que les apprenants ne peuvent pas atteindre leurs objectifs scolaires si on ne répond pas à leurs besoins humains physiques et émotionnels de base. En d'autres mots, un élève en détresse ou affamé peut faire face à des circonstances de vie qui font que cela est difficile pour lui de prioriser la leçon de mathématiques de la journée.

Dans cette perspective, la mise en oeuvre d'une approche compatissante se traduit par les résultats prévus suivants :

1. Le maintien d'attentes élevées et le soutien des réalisations en donnant aux élèves la possibilité de faire des bons choix dans leur vie.
2. La mise en oeuvre d'un climat sécuritaire, constant, prévisible et positif à l'école qui soutiendra la réalisation scolaire et le développement social, émotif et comportemental des élèves.

3. L'amélioration des compétences de gestion de classe des enseignants. Par exemple, nous savons que des pratiques disciplinaires comme les punitions ne fonctionnent pas pour de nombreux élèves. De telles approches peuvent se traduire par du négativisme, du pessimisme, de la colère et du désespoir. Le fait d'ignorer la racine de tels problèmes ne fonctionne pas non plus. L'approche compatissante propose des interventions fondées sur le renforcement positif et sur la pratique de stratégies compatissantes et beaucoup plus informées en enseignement, et pour faire face à des comportements problématiques.

En plus de mettre l'accent sur les élèves, le projet offre du soutien concret aux enseignants qui travaillent dans un environnement exigeant. À leur insu, ils font peut-être face, sur une base quotidienne, aux répercussions d'un traumatisme

chez certains élèves.

Reconnaissant l'importance d'une approche complète qui va au-delà des élèves et des enseignants, le projet cible l'ensemble de la communauté de l'école (personnel de l'école, personnel de soutien, etc.).

Nous sommes heureux d'avoir été sollicités par de nombreuses écoles qui veulent mettre en oeuvre cette philosophie.

Depuis août 2012, trois de nos écoles ont mis en place une approche compatissante dans le cadre d'un projet pilote : Pitakallak (école primaire, Kuujjuaq), Jaanimmarik (école secondaire, Kuujjuaq) et Ulluriaq (niveaux primaire et secondaire, Kangiqsualujjuaq).

Pour l'année scolaire 2013-2014, deux nouvelles écoles feront partie du projet pilote : Kiluutaq (niveaux primaire et secondaire, Umiujaq) et Arsanig (niveaux primaire et secondaire, Kangiqsujuaq).

**Compassion : ressentir la douleur des autres et agir pour y remédier.*

ÉDUCATION AUX ADULTES ET CHEMINEMENT PROFESSIONNEL

En août, en pleine période de préparation de la nouvelle année scolaire, le service de l'Éducation aux adultes a fait ses adieux à sa directrice, Judith Côté. Elle nous manquera beaucoup. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Le service de l'Éducation des adultes a commencé l'année avec les journées pédagogiques le 19 et le 20 août. Au cours de ces deux journées, les enseignants, les directeurs de centre et les conseillers pédagogiques ont eu l'occasion de faire connaissance et d'échanger. Ils ont assisté également à des ateliers sur les

dossiers des étudiants, l'utilisation du système d'inventaire de la CSK et sur les tableaux interactifs. Enfin, le service a organisé des visites au collège John Abott et des présentations sur les Ressources humaines et les Relations publiques.

Cet automne, notre service offrira les cours suivants :

- Kajusivik, Kuujuaq : éducation générale (9 sept.-19 juin) et mécanique automobile (26 août-8 mai).
- Qaunnaq, Salluit : éducation générale (26 août-8 mai).
- Précollégial, Kangiqsujuaq (26 août-8 mai).

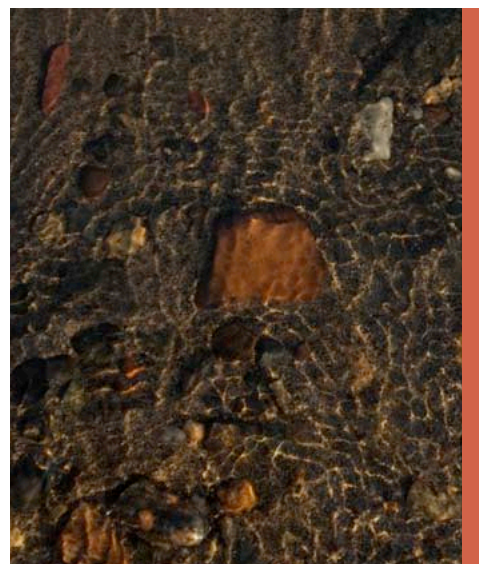
- Éducation aux adultes, Puvimittuq : éducation générale (date à confirmer).
- Nunavimmi Pigirusavik, Inukjuak : éducation générale, plomberie/chauffage, menuiserie, bijouterie, infographie, mécanique d'équipements lourds (26 août-8 mai), soutien informatique (date à confirmer).
- Éducation aux adultes, Kuujjuaraapik : éducation générale (22 août-19 juin).
- Centre de détention jeunesse, St-Jérôme : éducation générale (22 août-19 juin).

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES?

Suite à la réunion des administrateurs des écoles à Mont Gabriel (5 au 9 août) et la Semaine d'orientation des enseignants à Kuujuaq (12 au 16 août), les écoles du Nunavik ont commencé à fonctionner le 19 août 2013. Les calendriers variant d'une communauté à l'autre, les écoles ont ouvert leurs portes aux élèves entre le 20 et le 22 août.

Les écoles du Nunavik ont tenu

leurs activités extérieures habituelles et leurs pique-niques avec la communauté pour célébrer le début de la nouvelle année scolaire et accueillir les nouveaux employés de l'école. Les activités particulières qui ont eu lieu durant les deux premiers mois de l'année seront documentées dans le premier numéro d'Anngutivik (octobre 2013).



SERVICES ÉDUCATIFS



Journées pédagogiques régionales

En octobre, les Services éducatifs de la CSK organiseront des journées pédagogiques régionales pour tous les enseignants de la CSK, soit à Kuujuaq du 7 au 11 octobre pour les enseignants de la Baie d'Ungava, et à Puvirnituq du 21 au 25 octobre pour les enseignants de la côte de la Baie d'Hudson.

L'objectif des ateliers consiste à fournir aux enseignants des outils d'enseignement supplémentaires, de l'information et du soutien. La rencontre regroupant des pairs vise également à faciliter des échanges formels et informels sur les meilleures pratiques liées aux divers aspects des stratégies de gestion de classe et d'enseignement.

Cette année, la réunion régionale mettra l'accent sur des modes d'enseignement distincts. Le temps en atelier portera sur la présentation de cette méthode d'enseignement, qui est basée sur le concept voulant que chaque élève fréquente l'école, non seulement pour combler ses besoins scolaires, mais également avec des antécédents, un langage, une personnalité, des intérêts et des attitudes envers l'apprentissage particuliers. Des enseignants efficaces savent reconnaître que tous ces facteurs affectent la façon dont les élèves apprennent en classe, et ils ajustent ou modifient leur enseignement afin de répondre aux besoins des élèves.

De plus, les enseignants participeront également à des ateliers portant sur des programmes de la CSK avec des conseillers pédagogiques de la CSK.

Au cours des prochaines semaines, les enseignants recevront plus d'informations sur les journées pédagogiques régionales par le biais de leur directeur d'école.

Vous nous manquerez toutes... Nous vous souhaitons une bonne retraite!

DÉPARTS À LA RETRAITE

Bruna Mastroianni, qui a passé 33 ans avec nous, a terminé sa carrière chez Kativik au service de l'Éducation des adultes.

Elisapee Tukkiapik, qui a pris sa retraite après 42 ans de service comme enseignante d'inuktitut, a terminé sa carrière à l'école Jaanimmarik de Kuujuaq.

Tilli Aupaluk, qui a pris sa retraite après 31 ans de service comme enseignante d'inuktitut, a terminé sa carrière à l'école Iguarsivik de Puvirnituq.

DATES À RETENIR

15 septembre 2013 : Les RH doivent recevoir toutes les demandes de financement d'enseignants désirant assister aux conférences au plus tard le 15 septembre 2013. Consultez la directive HR-14, art. 5.1 à 5.6.

25 septembre 2013 : Date d'échéance pour la soumission d'articles et de photos pour le numéro Anngutivik d'octobre 2013.

16-17 septembre 2013 : Atelier sur les écoles compatissantes à l'école Arsanik de Kangirsujuaq.

19-20 septembre 2013 : Atelier sur les écoles compatissantes à l'école Kiluutaq d'Umiujaq.

23-24 septembre 2013 : Atelier sur les écoles compatissantes pour les **nouveaux enseignants** des écoles Ulluriaq, Pitakallaq et Jaanimarik.

25-26 septembre 2013 : Atelier sur les écoles compatissantes pour les Services éducatifs à Kuujuaq.

7-11 octobre 2013 : Journées pédagogiques régionales à Kuujuaq pour les enseignants de la Côte de la Baie d'Ungava.

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Une équipe de **37 nouveaux enseignants et de professionnels en éducation** provenant du Québec et d'autres provinces canadiennes a joint les rangs de la Commission scolaire Kativik en août. Ils travailleront dans toutes les écoles du Nunavik. Bienvenue à bord!

Le service d'**Éducation aux adultes** désire accueillir chaleureusement les nouveaux membres de son équipe :

- **Christopher Mount**, qui enseignera le programme d'éducation générale au Centre de détention de St-Jérôme.
- **Dave Bouffard**, qui enseignera le programme d'éducation générale à Kajusivik, Kuujuaq.
- **Marianne Hsieh et Lucie Thibault**, qui enseigneront le

programme précollégial à Kangirsujuaq.

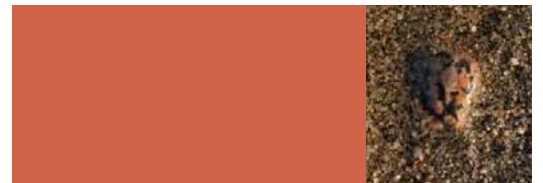
- **Anne-Claire Bonenfant** qui animera la vie étudiante à la résidence d'étudiants à Kangirsujuaq.

- **Hélène Sabatié** qui enseignera le programme d'éducation générale à l'école Nunavimmi Pigiursavik d'Inukjuak.

De nouveaux directeurs d'écoles sont aussi entrés en fonction à Inukjuak et à Kangirsujuaq. **Nathalie Mercier** a été nommée directrice de l'école Innalik, à Inukjuak, où elle enseignait depuis maintenant 10 ans. Elle remplace Paul Bourassa, qui a pris sa retraite cet été.

Eric Olsthoorn a été nommé directeur de l'école Arsanik, à Kangirsujuaq. Il remplace Cassandra Churcher.

Kassandra Churcher, a été nommée au poste régional de Coordinatrice des écoles, au sein du département des Opérations scolaires. Elle s'est jointe à la Commission scolaire Kativik en 2011, en tant que Directrice d'école à Kangirsujuaq.



Vous aimeriez lire sur certains sujets dans le prochain numéro?

Communiquez avec nous: publicrelations@kativik.qc.ca

Équipe de rédaction

Jade Duchesneau Bernier & Kaudjak Padlayat

Commission scolaire Kativik

9800 Cavendish, suite 400
St-Laurent (QC) H4M 2V9